LA LETTRE DU SAGE du BAS-LÉON

Numéro 2 - JUIN 2017

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

ÉDITO

"LE SAGE EST ENTRÉ DANS SA PHASE OPÉRATIONNELLE"

Marguerite LAMOUR,
Présidente du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon

Le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon, producteur d'eau potable depuis 1969, est engagé depuis de nombreuses années dans la gestion et la préservation de la ressource. Il est donc apparu légitime que ce soit le Syndicat qui assure la mise en oeuvre des décisions de la Commission Locale de l'Eau et des actions en découlant. D'autant plus que sur les 56 communes du SAGE, 50 adhèrent au Syndicat.

Pour cela, le Syndicat apporte l'appui technique, administratif et financier nécessaire afin d'atteindre les objectifs fixés, avec le concours financier de l'Agence de l'Eau Loire-Bretagne, le Conseil Régional de Bretagne et le Conseil Départemental du Finistère.

Le Syndicat agit ainsi dans une dynamique de coopération locale renforcée, notamment avec les collectivités du territoire du Bas-Léon, et ce dans un objectif commun : préserver notre ressource en eau.

Pierre ADAM,
Président de la Commission Locale de l'Eau (CLE) du SAGE du Bas-Léon

Mon rôle, en tant que Président de la CLE, est de fédérer les membres qui représentent l'ensemble des acteurs de l'eau du territoire autour d'un projet commun concerté, élaboré en faveur de la préservation de la ressource et des milieux associés.

Ce processus repose sur un objectif clairement défini de protection, voire de reconquête, de la qualité de l'ensemble de nos masses d'eaux (superficielle, souterraine, estuarienne, littorale,...). Bien entendu, cette dynamique est menée en partenariat avec les opérateurs locaux et en cohérence avec la dimension économique locale, essentielle pour le territoire.

Chaque programme fait l'objet d'un consensus entre les différentes catégories d'acteurs ; les actions prioritaires étant identifiées dans le Plan d'Aménagement et de Gestion Durable établi pour 6 ans, soit jusqu'en 2020.

OBJECTIF DU SAGE

>> **Atteindre le bon état des masses d'eau** au niveau **écologique** *(biologique et physico-chimique)* et **chimique** *(normes environnementales).*

LA COMMISSION LOCALE DE L'EAU

- COLLÈGE DES ÉLUS 18 membres
- COLLÈGE DES REPRÉSENTANTS DE L'ÉTAT 9 membres
- COLLÈGE DES SOCIO PROFESSIONNELS 9 membres

>> Les 36 membres de la **Commission Locale de l'Eau** ont pour mission de :

- définir les orientations en collaboration avec les différents partenaires,
- prendre les décisions stratégiques,
- valider les programmes d'actions annuels,
- suivre leur mise en oeuvre,
- évaluer et ajuster les actions.

La responsabilité de la CLE est importante dans la mesure où les dispositions du SAGE ont une portée juridique.

SYNDICAT DES EAUX DU BAS-LÉON → Appui technique et financier → Commission Locale de l'Eau

Elaboration et suivi de la mise en oeuvre du SAGE depuis 2014

UNE POLITIQUE DE L'EAU QUI S'ORGANISE ...

La concertation menée à l'échelle du SAGE du Bas-Léon a permis de mettre en avant des possibilités de **coopération** et de **mutualisation** des moyens techniques, humains et financiers sur plusieurs thématiques. C'est donc une nouvelle organisation qui se décline dorénavant sur le territoire et permet de déployer **des actions transversales** sur les communautés de communes du Pays d'Iroise, du Pays des Abers et du Pays de Lesneven-Côte des Légendes.

Des **conventions de partenariat** sont venues, en 2016, officialiser et renforcer cette dynamique entre le Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon et les communautés de communes, autour d'axes de coopération clairement établis qui, associés aux actions spécifiques menées sur chaque bassin versant, permettront d'atteindre les objectifs décrits dans le SAGE.

Des actions MUTUALISÉES portées par le Syndicat des Eaux sur tout le territoire

VOLET AGRICOLE

> Coordination d'un projet de territoire permettant aux agriculteurs de s'engager sur des mesures environnementales ciblées *(pesticides, bocage, gestion de prairies...)*, démonstrations et échanges d'expériences entre acteurs agricoles, communication...

VOLET NON AGRICOLE

> Accompagnement des collectivités dans l'utilisation raisonnée des pesticides *(formations, expérimentations, communication, veille réglementaire, suivi individuel et collectif afin de tendre vers le «zéro phyto»).*

VOLET MILIEUX AQUATIQUES

> Organisation et suivi des travaux sur 7 ouvrages prioritaires, dits «Grenelle» *(Coat-Merret et Pont du Châtel sur la Flèche, Le Diouris, Baniguel et Carman sur l'Aber Wrac'h, Le Couffon sur le Quillimadec)* qui représentent aujourd'hui des obstacles pour la remontée des poissons.

> Coordination de campagnes de piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles.

VOLET EAU POTABLE

> Suivi des 6 captages d'eau identifiés comme prioritaires dans le SDAGE *(Landéda, Ploudaniel, Kernilis, Plabennec, Landunvez, Le Folgoët)* et sur lesquels des actions spécifiques doivent être menées.

VOLET AMÉLIORATION DES CONNAISSANCES

> Réalisation d'un diagnostic de territoires sur la Flèche et les ruisseaux de Landunvez, Ploudalmézeau et Kouer Ar Frout,

> Etude sur la morphologie des petits cours d'eau côtiers.

VOLET SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

> Homogénéisation des protocoles de suivi à l'échelle du SAGE et lancement de suivis complémentaires.

Des actions SPÉCIFIQUES portées par chaque opérateur local sur son territoire

Bassin Versant du Kermorvan
Porteur : Syndicat des Eaux du Kermorvan
> Foncier, bocage, zones humides, accompagnement agricole...

«EAU POTABLE»

Bassin Versant de l'Aber Ildut
Porteur : Pays d'Iroise Communauté
> Bocage, milieux aquatiques...

«MORPHOLOGIE DES COURS D 'EAU»

Bassins Versants de l'Aber Benoît, du Garo, de l'Aber Benouïc et du ruisseaude Coat-Méal
Porteur : Communauté du Pays des Abers
> Assainissement non collectif, milieux aquatiques, bocage, diagnostics bactériologiques...

«CONCHYLICOLE»

Bassin Versant de l'Aber Wrac'h
Porteur : Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon
> Milieux aquatiques, bocage, accompagnement agricole...

«EAU POTABLE»

Bassin Versant du Quillimadec-Alanan
Porteur : Communauté Lesneven Côte des Légendes
> Accompagnement agricole, bocage, foncier, assainissement non-collectif...

«ALGUES VERTES»

Bassins versants de la Flèche et des ruisseaux côtiers (Landunvez, Ploudalmézeau, Kouer ar Frout,...)
Porteur de projet à définir

UNE DÉMARCHE GLOBALE CONCERTÉE DE PROGRAMMES ENVIRONNEMENTAUX À L'ÉCHELLE DU SAGE

GLOSSAIRE

SAGE : Schéma d'Aménagement et de Gestion des Eaux
SDAGE : Schéma Directeur d'Aménagement et de Gestion des Eaux
CLE : Commission Locale de l'Eau
EPCI : Etablissement Public de Coopération Intercommunale
PAEC : Projets Agronomiques Environnementaux et Climatiques
MAEC : Mesures Agri-Environnementales et Climatiques
BV : Bassin Versant
PAV : Plan Algues Vertes

DES ACTIONS QUI SE DÉVELOPPENT À L'ÉCHELLE DU SAGE

ACTIONS NON AGRICOLES

Echanges d'expériences
Rencontres de terrain (ex: «rallye phyto»), formations, accompagnement technique et suivi annuel des collectivités...

Diagnostics des pratiques d'entretien des communes du Pays d'Iroise (état des lieux, rendu)

Zones tests
Expérimentations de gazon de placage, de gazon synthétique, de vivaces dans les cimetières

MILIEUX AQUATIQUES

Travaux terminés à Coat-Merret (BV de la Flèche) : passe à poissons opérationnelle

Travaux en cours à Pont du Châtel (BV de la Flèche) : création d'un bras de contournement

Piégeage des rongeurs aquatiques nuisibles, comme le ragondin

ÉTUDES RÉALISÉES

Diagnostics de territoires sur la Flèche et les ruisseaux côtiers du Pays d'Iroise & étude de la **qualité physique** des petits cours d'eau

ACTIONS AGRICOLES

Elaboration de **Projets Agronomiques Environnementaux et Climatiques** (PAEC)

Promotion des Mesures Agri-environnementales et climatiques (MAEC)

Actions collectives (démonstrations, essais)

SUIVI DE LA QUALITÉ DE L'EAU

Validation du **nouveau protocole de suivi** en novembre 2016 et lancement de **suivis complémentaires**

EAU POTABLE

Accompagnement des collectivités et des agriculteurs sur la gestion des périmètres de protection de captage

Légende
- Pays d'Iroise Communauté
- Communauté de Communes du Pays des Abers
- Communauté Lesneven Côte des Légendes
- Communes du SAGE limitrophes sur autres communautés
- Limite du SAGE du Bas-Léon
- Limite du Syndicat Mixte des Eaux du Bas-Léon

ZOOM SUR LA QUALITÉ DE L'EAU BRUTE

La diminution des concentrations en nitrates est un objectif global sur le territoire. Même si les échéances d'atteinte du bon état diffèrent d'un bassin versant à l'autre, les résultats sont aujourd'hui très encourageants ...

Les principales masses d'eau du SAGE du Bas-Léon

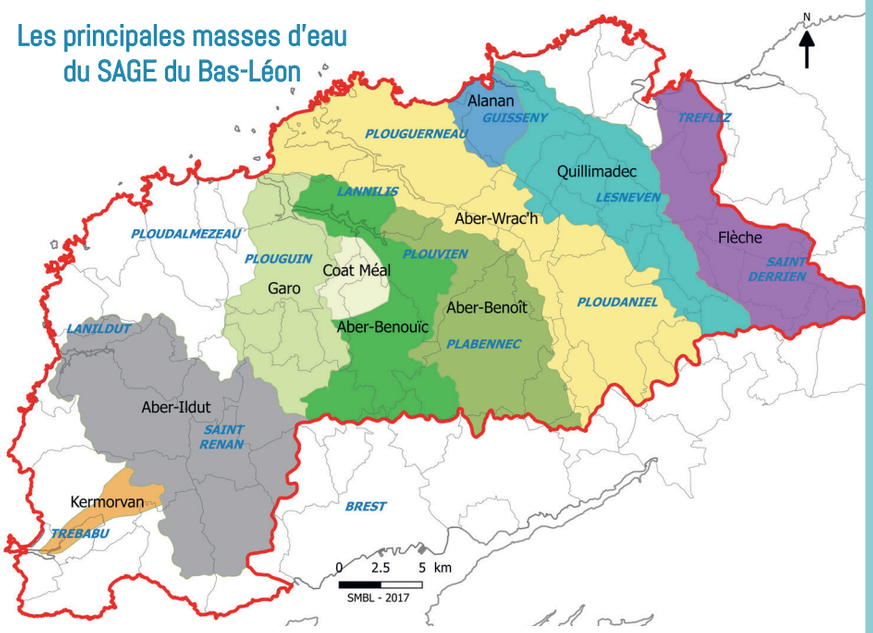

Evolution de la concentration en nitrates - 2004 à 2016 - Quantile 90*

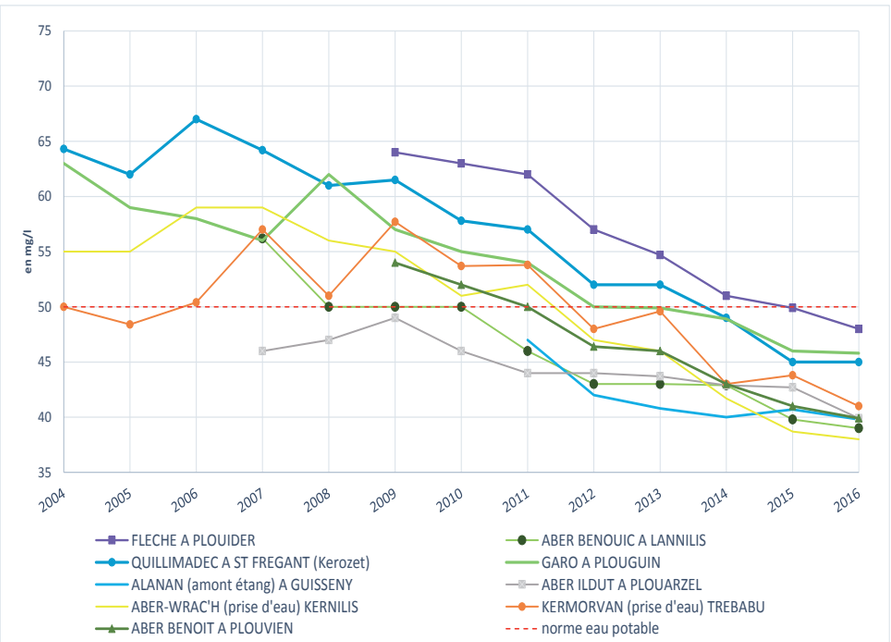

*Le quantile 90 est la valeur de référence pour qualifier l'atteinte du bon état des masses d'eau

AGENDA

>> Prochaine CLE le 27 Juin 2017,

>> Finalisation du tableau de bord du SAGE d'ici juin 2017, outil de pilotage pour la CLE qui permet de suivre l'avancement et d'évaluer les actions mises en oeuvre,

>> Rand'EAU (randonnée grand public sur le thème de l'eau) **le dimanche 8 octobre 2017 à Landéda,**

>> Commissions thématiques à l'automne 2017 : rencontres de terrain ouvertes à l'ensemble des acteurs de l'eau,

>> Mise en oeuvre des actions mutualisées tout au long de l'année.

La prochaine lettre de SAGE paraîtra fin 2017 et développera les actions menées par territoire.

CONTACTS

Cellule d'animation du SAGE

- MÉLANIE BARIC
  02 98 30 75 26
  sage.basleon@orange.fr
- VALÉRIE HORYNIECKI
  02 98 30 67 29
  missions.sage.basleon@orange.fr

NOS PARTENAIRES